

**ARRETE PREFECTORAL N° 26-2025-02-25-00003 EN DATE DU 25 FÉVRIER 2025
MODIFIANT L'ARRETE N° 26-2023-10-26-00004 EN DATE DU 26 OCTOBRE 2023 PORTANT
NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE DES
LISTES ELECTORALES DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE NYONS
(COMMUNES DE BALLONS, MONTAUBAN-SUR-L'OUVÈZE, MONTFROC, LE POËT-LAVAL ET
VALAURIE)**

**Le Préfet de la Drôme,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et créant le Répertoire Electoral Unique (REU) ;

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU le décret du 30 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Philippe NUCHO, sous-préfet de l'arrondissement de Nyons ;

VU le décret du 13 juillet 2023 nommant Monsieur Thierry DEVIMEUX, Préfet de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2024-03-14-00005 du 14 mars 2024 portant délégation de signature à Monsieur Philippe NUCHO, Sous-Préfet de Nyons ;

VU l'instruction du ministre de l'Intérieur relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires du 21 novembre 2018 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2023-10-26-00004 en date du 26 octobre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes de l'arrondissement de Nyons ;

VU l'instruction relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires du 21 novembre 2018 ;

VU les circulaires préfectorales du 14 mars 2023 ;

VU les décès de Monsieur Robert RICARD en date du 19 novembre 2024, membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales au titre de délégué du président du tribunal judiciaire de Montauban-sur-l'Ouvèze, de Monsieur Alain PEYSSON en date du 28 novembre 2024, membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales au titre de délégué de l'administration du Poët-Laval, et de Madame Dominique LIAUTARD en date du 3 juin 2024, membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales au titre de conseillère municipale de la commune de Valaurie ;

VU la lettre de démission de Monsieur Loïc KUHN en date du 28 novembre 2024, membre titulaire de la commission de contrôle au titre de délégué de l'administration de Montfroc ;

VU les propositions de désignation de deux membres suppléants de la commission de contrôle des listes électorales par Monsieur le maire de Ballons ;

Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Robert RICARD, Monsieur Alain PEYSSON, Madame Dominique LIAUTARD, Monsieur Loïc KUHN ;

Considérant qu'il convient de désigner des membres suppléants, à Madame Claudine BEYSSIER et à Madame Paulette MOINIER, membres titulaires de la commission de contrôle des listes électorales de Ballons, respectivement au titre de déléguée de l'administration, et au titre de déléguée du président du tribunal judiciaire ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales des communes de Ballons, de Montauban-sur-l'Ouvèze, de Montfroc, du Poët-Laval et de Valaurie, les personnes dont les noms figurent dans l'annexe 1 au présent arrêté.

Article 2 : Le reste de l'arrêté est inchangé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – BP 1135 – 38022 Grenoble Cédex 1) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Nyons, Messieurs les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Drôme.

Fait à Nyons, le 25 février 2025

Pour le Préfet de la Drôme
et par délégation,
Le Sous-Préfet de l'arrondissement Nyons



Philippe NUCHO

Annexe 1

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS
ET COMMUNES de 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du Président du Tribunal Judiciaire
BALLONS	NYONS ET BARONNIES	Gérard MOULLET	Titulaire : Claudine BEYSSIER Suppléant : Léa DEVAL	Titulaire : Paulette MOINIER Suppléant : Bénédicte AMIC
MONTAUBAN-SUR-L'OUVÈZE	NYONS ET BARONNIES	Jean-Paul BERNARD	Stéphane BULARD	Laurent RICARD
MONTFROC	NYONS ET BARONNIES	Robert PASERO	Christine KUHN	Claudette LOPEZ
LE POËT-LAVAL	DIEULEFIT	Patrick CHASSEPOT	Thierry DUPUY	Christine ROBARDET
VALAURIE	GRIGNAN	Bruno MONTIGNY	Jean-Marie SAUTEL	Jean IVANEZ

